



Mes chers confrères,

Le 24 novembre vous devrez choisir les avocats qui composeront le collège ordinal province du Conseil national des barreaux.

Candidate à cette élection, j'ai l'honneur de solliciter vos suffrages.

Les mois qui viennent de s'écouler nous ont durablement éprouvés et pour bon nombre d'entre nous, l'avenir est source de remise en question et parfois malheureusement de renoncement.

Aussi, plus que jamais, les avocats ont besoin d'une institution forte, au sein de laquelle des élus déterminés, assidus, soucieux des réalités du quotidien, investis de votre confiance, travaillent collectivement à la défense et à la promotion de notre profession.

Par l'expérience acquise au cours de leurs mandats, les élus ordinaires, ont une connaissance approfondie des conditions d'exercice et sont au sein du Conseil national, le relais naturel de vos préoccupations et les vecteurs de vos suggestions.

Les mandats que j'ai exercés, Bâtonnier de l'Ordre des avocats d'Aix-en-Provence, la présidence de la Conférence régionale des avocats du Sud-est et de la Corse, la vice-présidence du Conseil national des barreaux m'ont permis d'être au plus près de la vie des barreaux et des besoins de nos confrères.

De 2015 à 2018, j'ai représenté la profession d'avocat au Conseil supérieur de la magistrature.

Cette expérience a complété la connaissance que j'avais déjà de l'institution judiciaire pour l'avoir acquise grâce à mon exercice professionnel en qualité d'avocat spécialiste du droit des personnes depuis plus de 30 ans.

Exercer un mandat, et plus particulièrement au conseil national des barreaux, est une aventure humaine forte qui nécessite de la disponibilité, de la tolérance, l'envie de servir et le goût du travail collectif.

Si vous estimez que mon expérience peut être utile à l'institution, j'assumerai le mandat que vous m'aurez confié avec loyauté et transparence.

Bien confraternellement

Paule Aboudaram

